



Abidjan, le 10 MARS 2023

N° 06 184 MEMAEIAD/SG/DFCSB/SDSB/DV/23

COMMUNIQUE

L'Ambassade de l'Inde en Côte d'Ivoire informe que le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) offre des bourses d'études supérieures, au titre de l'année académique 2023-2024.

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants ivoiriens ayant une bonne maîtrise de l'anglais et dont l'âge est compris entre dix-huit (18) et trente (30) ans pour la **Licence** et le **Master** et moins de quarante-cinq (45) ans pour le **Doctorat**. Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une photographie au format passeport, ne dépassant pas 3,5 x 4,5 cm (25 ko) ;
- les copies certifiées conformes des diplômes et relevés de notes ;
- un certificat d'aptitude physique dont le modèle est à télécharger en ligne ;
- une lettre de recommandation ;
- les trois (03) premières pages du passeport en cours de validité ;
- un projet de recherche pour les postulants du Doctorat.

Il est à préciser que tous ces documents suscités doivent être traduits en anglais, par un traducteur assermenté.

Les candidats pour la Licence en technologie doivent avoir composé en physique, chimie et mathématiques lors des examens de fin d'études, matières obligatoires pour les cours d'ingénierie.

Par ailleurs, le Conseil ne donne pas d'admission aux cours de médecine, para-médecine et mode.

La soumission du dossier de candidature se fait par voie électronique en téléchargeant les copies certifiées des documents traduits en anglais, sur le lien www.a2ascholarships.iccr.gov.in, avant le **30 avril 2023**.

De plus amples informations sont disponibles sur le lien susmentionné.

Le Secrétaire Général Adjoint

Kapiélélien SORO
Ambassadeur